



ECOLE TAEKWONDO LEMAN
1028 Préverenges

Inscription :

Mademoiselle Madame Monsieur
Nom _____ Prénom _____ Date de naissance _____
Adresse _____
No postal _____ Localité _____
Téléphone _____ E-mail _____

Pour les mineurs (moins de 18 ans), le représentant légal (les parents) :

Mademoiselle Madame Monsieur
Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
No postal _____ Localité _____
Téléphone _____ E-mail _____

Nos tarifs:

	Enfants/Étudiants/-18 ans	Adolescents +18 ans Adultes
Cotisation mensuelle	CHF 50.-	CHF 65.-
Cotisation spéciale famille	1 adulte + 1 enfant CHF 100.-	
Cotisation spéciale famille	1 adulte + 2 enfants et plus CHF 125.-	

Inscription :

Les frais d'inscription se montent à CHF 20.- et se paient avec le premier mois de cotisation.

Cotisations :

Les cotisations sont payables mensuellement. En cas de retard dans les paiements, des frais de rappel seront facturés (CHF 10.- par rappel).

Renouvellement du contrat et démission :

Les contrats sont renouvelés tacitement de mois en mois. La démission se fait obligatoirement **par courrier** avant la fin du mois pour le mois suivant à : Ecole de Taekwondo Léman, Nicolas Malley, route d'Yverdon 23A, 1028 Préverenges (Cachet de la poste faisant foi).

Fermeture :

L'École de Taekwondo Léman est fermée durant les vacances scolaires. Des entraînements pourront toutefois se faire à l'extérieur pendant l'été. Les cotisations sont dues pendant cette période.

Assurances :

L'assurance est l'affaire de chaque membre. L'École de Taekwondo Léman décline toute responsabilité en cas d'accidents, de blessures, de dommages ou de vol.

Le/la soussigné(e) atteste avoir pris connaissance du présent contrat et s'engage à en respecter ses clauses ainsi que les règles en vigueur au sein de l'École de Taekwondo Léman.

Lieu et date _____

Signature du candidat _____
(Pour les mineurs, signature du représentant légal)

Signature de l'École de Taekwondo Léman _____